

Laon, le 30 octobre 2023

## LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE FIER D' ACCOMPAGNER LE CENTRE DES MONUMENTS NATIONAUX (CMN) POUR L' OUVERTURE DE LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Par son ingénierie dans les domaines de l'insertion par l'emploi, de la voirie et à travers l'appel à projet culturel « Variations autour de la langue française », le Conseil départemental de l'Aisne accompagne le CMN pour l'ouverture de la Cité Internationale de la Langue Française au château de Villers-Cotterêts.



Le Président de la République, Emmanuel Macron, rencontre le président du Conseil départemental, Nicolas Fricoteaux et les élus départementaux lors de l'inauguration de la Cité Internationale de la Langue Française à Villers-Cotterêts. ©l'Union

Débutée en 2020, la rénovation monumentale du château de Villers-Cotterêts à l'initiative du **Président de la République** est enfin achevée. **Ce lieu de culture et de vie entièrement dédié à la langue française et aux cultures francophones a été inauguré par Emmanuel Macron, ce lundi 30 octobre 2023.**

Espace pluridisciplinaire accessible au plus grand nombre, la Cité articulera des activités variées et complémentaires : parcours de visite, expositions temporaires, spectacles, ateliers de résidences pour des artistes, chercheurs et entrepreneurs, activités pédagogiques, d'apprentissage et de formation à la langue française...

La Cité Internationale de la Langue Française a l'ambition de révéler la langue française comme source de créativité et d'échanges, d'épanouissement intellectuel et esthétique, de plaisir et comme un levier d'insertion sociale, économique et citoyenne.

« *Un tel lieu permet le renouveau et la transformation de la ville et du département, c'est un vecteur d'activité économique et touristique, une offre culturelle renouvelée. Nous sommes très reconnaissants du choix du château de Villers-Cotterêts par la Présidence de la République pour ce projet ambitieux, que nous sommes fiers d'accueillir sur notre territoire* » indique Nicolas Fricoteaux, président du Conseil départemental.

## Le Département de l'Aisne apporte son ingénierie autour de la restauration du Château de Villers-Cotterêts

Le Conseil départemental s'engage depuis plus de 10 ans à développer les clauses d'insertion afin de favoriser l'emploi local. Les entreprises qui répondent aux appels d'offres publics sont tenues de réserver un volume d'heures de travail à des publics en parcours d'insertion professionnelle. **Le Département a proposé au Centre des Monuments Nationaux (CMN) son soutien technique pour gérer les clauses d'insertion du chantier du château de Villers-Cotterêts et accompagner les employeurs et les candidats.**

Après près de quatre années de travail des partenaires, des équipes du Département et du CMN, les résultats en matière d'insertion dans un domaine « patrimonial » sont très satisfaisants voire exemplaires. **Fin août 2023, 101 798 heures de travail dédiées à l'insertion ont été réalisées sur les 44 366 heures prévues soit un taux de réalisation global de 229%.**

L'objet de cette clause insertion est bel et bien de lever les représentations auprès des employeurs par la démonstration de **placements réussis** et donc de les amener à inclure dans leurs modalités de recrutements classiques les publics que **le Conseil départemental accompagne vers et dans l'emploi, en particulier les bénéficiaires du RSA.**

Isabelle Letrillart, Vice-Présidente du Conseil départemental, en charge de l'Insertion et retour à l'emploi, Famille et Protection de l'enfance, le souligne « *Ce chantier hors norme a créé beaucoup d'emplois et de vocations. Le défi qui nous attend sur les mois à venir est de capitaliser sur ces belles expériences. Nous avons maintenant la certitude de pouvoir amener des publics dits fragilisés ou éloignés de l'emploi vers un secteur d'activité exigeant comme le patrimoine.* »

Côté voirie, les services du Département ont aussi pu apporter leur expertise notamment sur la conception et mise en place de la signalisation de la Cité Internationale de la Langue Française ainsi que sur le projet d'aménagement des parkings.

## Appel à projets culturels « Variations autour de la langue française »

Afin d'associer l'ensemble de la population axonaise à l'ouverture de la Cité Internationale de la Langue Française, le Département a décidé en mars dernier de lancer un appel à projets intitulé "**Variations autour de la langue française**".

Créations et compositions artistiques, actions culturelles de valorisation et d'usage de la langue française, organisation d'évènements autour des usages de la langue française, valorisation des langues connexes et apparentées, projets de coopération internationale autour de la langue française et des valeurs de la francophonie sont autant de projets de territoires qui peuvent **être labélisés et financés par le Conseil départemental en 2023 et 2024.**

Ces projets doivent avoir lieu sur le territoire axonais et peuvent être portés par des collectivités territoriales, établissements scolaires, associations et établissements publics sociaux, de santé et culturels.

À ce jour une quinzaine de projets ont déjà été labélisés et financés par le Département, et la 3ème phase de candidatures est actuellement ouverte jusqu'au 20 décembre 2023.

*« L'ouverture de la Cité Internationale de la Langue Française à Villers-Cotterêts représente une formidable opportunité pour notre Département. C'est une chance unique de voir un joyau de notre patrimoine départemental restauré et revalorisé, et l'occasion pour nous de faire rayonner le territoire, ses acteurs associatifs, son patrimoine naturel, culturel, littéraire... Tout en offrant la possibilité aux axonais de profiter pleinement de l'émulation culturelle que va générer l'ouverture de la Cité. Avec le passage de la flamme olympique à Villers-Cotterêts le 17 juillet prochain et l'accueil du sommet international de la francophonie fin 2024, le Département de l'Aisne sera à nouveau particulièrement impliqué aux côtés de la Cité Internationale de la Langue Française »* se réjouit le président du Conseil départemental, Nicolas Fricoteaux.

## Le soutien du Département en chiffres :

### Clauses d'insertion

37 entreprises concernées

166 salariés

Sortie à l'emploi ou à la formation 6 mois après la clause :

2020 : 76%

2021 : 78%

2022 : 86%

### Voirie

Signalétique et étude de conception des parkings : 62 439 €

### Culture

Appel à projets langue française et francophonie 2023 et 2024 : 250 000 €

### Sport

Passage de la Flamme Olympique : 25 000 €